

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de la CORRÈZE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DAMPNAT

Délibération n° 2022-48

Accusé de réception en préfecture
019-211906805-20221025-2022-48-DE
Date de télétransmission : 27/10/2022
Date de réception préfecture : 27/10/2022

Nombre de conseillers

En exercice **14**
Présents **14**
Votants **14**

Objet : Création d'une Commission Communale d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq avril à dix-huit heure, le conseil municipal de la commune de Dampniat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 7 octobre 2022

Présents: Mmes et MM BERNARDIE, BEYNET, CHABOT, GALLAND, GODART, MARGERIT, MARTY, MERAUD, OVTCHARENKO, PEJOINE-MAGNAUDET, PEREIRA, POMPIER, POIRIER et RAYNAL.

Secrétaire de Séance : M. GODART

Vu la délibération 2022-23 du 22 mars 2022 concernant la suppression du centre communal d'action social, il est proposé au conseil municipal de créer une commission communale d'action sociale, les membres de cette commission seraient les membres du centre communal d'action social actuel pour rappel : Président, BERNARDIE membres : MMES et MM. BARDON, DACHER, MARGERIT, MARTY, POIRIER, POMPIER, RAYNAL, ROCHE.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la proposition de monsieur le maire.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,

A blue circular official stamp of the Mayor of Dampniat, Corrèze, is overlaid with a blue ink signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE DAMPNAT' at the top and 'CORREZE' at the bottom, with a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.

Jean Pierre BERNARDIE